Centre
de services scolaire
des Hauts-Bois-
de-l'Outaouais
Québec

Comité des relations pédagogiques et professionnelles 2023-2024

Vendredi 27 octobre 2023, en présentiel au centre administratif à Maniwaki, salles 235 et 236
9 heures

Présences : Daniel Boisjoli, Stéphane Bouchard, Valérie Carle, Nadine Carpentier, Joëlle Constantineau, Pierre Croteau, Lyzanne Cuddihy, Marc Delorme, Natacha Gosselin, Norma Kelly, Annie Lacharité, Serge Lacourcière, Sophie Lacourcière, Julie Martin, Stéphanie Piché, Suzanne Pitre, Vicky Roy.

Absences :

SUJET	NOTES	SUIVIS
1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	Madame Stéphanie Piché souhaite la bienvenue à tous.	
2. Approbation et suivis du compte rendu de la rencontre du 31 mai 2023	**<u>SUIVIS</u>** **Compte-rendu** : Des informations sont manquantes dans les points 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 dans le compte-rendu du 31 mai 2023. - Retirer le nom de Pierre Croteau, il était absent lors de cette rencontre	RÉ – finaliser le compte-rendu du 31 mai 2023

3. Mentorat	3 types de mentorat : - de pairage - conventionné - NLQ Chaque école établit leur balise. **<u>Tour de table</u>** Rucher : - Libération pour des rencontres entre CP, enseignants. - Enseignant libéré à 20% ESSC : - Enseignant libéré à 100 % - C.P 3 jours par semaine Petits-Ponts : - Enseignant libéré à 100 % qui se déplace dans tous les pavillons CEHG : Enseignant libéré à 100 % Cœur : Enseignant libéré selon les besoins FP : Pas de nouveaux enseignants FGA : Tous qualifiés	

4. Calendrier des rencontres 2023-2024	Lundi 18 décembre 2023 avant-midi Mardi 26 mars 2024 après-midi Vendredi 24 mai 2024 après-midi À déterminer si en présentiel ou en TEAMS Spécification pour les libérations syndicales : L'enseignant doit choisir dans Scolago le motif d'absence; comité CRPP et donner le formulaire à la secrétaire ou en pièce jointe dans Scolago.	Envoyer la liste des sujets 23-24 aux membres du CRPP.
5. Projets pour atténuer la rareté des enseignants	Deux projets sont actuellement présents : - Mentorat bonifié pour les NLQ - Accompagner les enseignants en formation	
6. Normes et modalités (instruction annuelle)	Ayant reçu tardivement l'instruction annuelle, les écoles pourront compléter leur document des normes et modalités. Les modalités d'application progressive relativement aux règles d'évaluation s'appliqueront encore pour l'année scolaire en cours. Il sera donc possible, pour la 1re ou la 2e étape, de ne pas inscrire de résultats disciplinaires au bulletin lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes. Cela s'applique aux disciplines suivantes :	

	• *Au primaire* – Éthique et culture religieuse ou Culture et citoyenneté québécoise – Anglais, langue seconde – Éducation physique et à la santé – Toutes les disciplines artistiques • *Au secondaire* – Les matières de 1re, 2e et 3e secondaire dont le nombre d'heures d'enseignement est égal ou inférieur à 100 De plus, il sera aussi possible d'inscrire un seul commentaire sur une compétence transversale à l'étape jugée la plus appropriée. Par ailleurs, ces modalités s'appliquent seulement si elles sont inscrites dans les normes et modalités d'évaluation déterminées dans chaque école.	
7. Encadrement des stagiaires	Considérant que la politique des compensations pour les maîtres associées n'a pas été revue depuis plusieurs années. Proposition de la partie syndicale : - **Que les enseignants aient deux choix;** • libération (monnayable) et matériel	

	• 2 jours de libération (monnayable) La proposition sera étudiée par la partie patronale Discussion afin de bonifier la compensation pour les stages en emploi puisque le stagiaire ne prend pas en charge les groupes de l'enseignant qui le supervise.	
8. Échéancier de paiement de dépassement	Le calendrier est déposé tous les ans.	
9. Calendrier scolaire 2024-2025	La proposition 3.1 de la partie patronale; La semaine du 11 au 15 novembre en pédagogique pour les 11, 12 et 13 et congé pour les 14 et 15 novembre, cependant les enseignants devront commencer le 21 août au lieu du 23 août. FGA : Le calendrier restera comme il était initialement, c'est-à-dire sans la semaine de relâche de novembre. FP : la partie patronale annonce le statu quo sur le calendrier, car il y a des impacts sur plusieurs points. La partie syndicale est en désaccord, car c'est autant important pour la FP. Des discussions seront entamées sur le sujet.	

	La partie syndicale ira en assemblée pour recommander l'adoption des changements apportés au calendrier 24-25, changements qui modifient l'entente locale.	
10. Organisation scolaire chiffrée 2023-2024 au 30 septembre	Le document sera déposé d'ici 2 semaines	RH- Déposer le document organisation scolaire 2023-2024
11. Comité SST – Nomination RSS	Le comité a sélectionné deux représentantes qui se diviseront le territoire (Pontiac, VG). Les priorités actuelles du comité sont les formulaires d'incidents violents et les enjeux psychosociaux. La prochaine rencontre du comité SST est le 2 novembre 2023	
12. Suivi des mesures; annexes 33, 42, 49, 55 et 59	La partie patronale mentionne que chaque établissement a dépensé les sommes allouées. - Service à l'élève - Travailleur social - Augmentation de TES - Psychoéducateur - Plus de classe d'ouverte - Co-enseignement	
13. Lettre pour GPAE	La correspondance a été envoyée en septembre aux enseignants concernés.	RH – Faire un rappel
14. Budget perfectionnement à dépenser	De l'information doit circuler concernant les formations afin de dépenser les sommes qui dorment dans ce poste budgétaire.	

	Il a été mentionné qu'un bilan doit être présenté au comité-école en début d'année et d'élargir les critères. Il a été mentionné qu'il serait possible d'offrir conjointement une formation aux comités EHDAA école.	
15. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, volet ajout de la portion enseignante	Les plans de lutte sont en élaboration actuellement. Un délai a été donné jusqu'en décembre étant donné des changements de la Loi 9. Pour la prochaine rencontre du 18 décembre, il a été conclu qu'un plan sera présenté.	RÉ – sujet au prochain ordre du jour
16. CCQ	Actuellement, plusieurs enseignants ont choisi de donner la matière. Il faut maintenir le partage des responsabilités pour la portion éducation à la sexualité	
17. Mesure 15103	Ajout de l'équivalent de 300 $ par titulaire au primaire pour l'achat de livres de bibliothèque. Les enseignants ont été informés.	
18. Varia **a) Mesure 15320 et 15374 Libérations pour les plans d'interventions** **b) Politique de harcèlement**	a) Il avait déjà été convenu, auparavant, que les écoles secondaires donnaient leurs surplus aux écoles primaires. Les sommes sont transférées à la fin de l'année scolaire. b) Elle sera bientôt présentée, l'avocat doit finaliser la vérification.	RH- Document politique de harcèlement

	Le document sera présenté au prochain CRPP.	
19. Prochaine rencontre	Lundi 18 décembre 2023 à 9 heures	